

A ENVOYER EN 2 EXEMPLAIRES

N° DOSSIER :

DECLARATION DE MODIFICATION DE LA LISTE DES PERSONNES CHARGEES DE L'ADMINISTRATION

Monsieur le préfet des Alpes-Maritimes

Conformément aux prescriptions de l'article 5 de la loi du 1er juillet 1901, nous avons l'honneur de vous faire la déclaration de modification de la liste des personnes chargées de l'administration de l'association :

TITRE : Aux bienheures de Dan

OBJET : (1) Remouvier le développement économique et humanitaire par l'Architecture

SIEGE SOCIAL : (2) 372 rue Saint Sauveur 06110 Le Cannet

N° DE TEL. FIXE dans le département (pas de portable) :

Personnes chargées de l'administration

Nom - Prénom Nom de jeune fille et d'épouse pour les femmes mariées	Date et lieu de naissance	Profession Nationalité	Fonctions	Adresse complète et personnelle
BEYL Philippe	25.05.55 - Loubaise	Bureau d'Etudes Technique	Conseiller	24 avenue du Vol Marie 06200 Nice
COSTA FERU Dan	24.05.56 - Bucarest	Architecte FR	Conseiller	Dernière du chateaux n° 1 - 764 bd du Dernière du chateaux 06360 Eze
DERVIERE Bernard	11.01.53 - Tunis	Gérant de société FR	Charge de communication	Av de la Gauda - 06800 Cognos sur Mer
GIRARDOT Jean - Edouard	10.04.48 - Dijon	Architecte FR	Président	Villa Maryland - chemin du Comoy - 06330 Roquefort les Pins
HOUSSIN Catherine	28.08.59 - Suresnes	Psychogiste	Vice présidente	4 avenue Santa Fe - 06100 Nice
MEZNI Nathalie	24.01.64 - Decines	Directrice FR	Secrétaire	372 Rue St Sauveur - 06110 Le Cannet
PEREZ José	25.08.54 - Argeperville	Sais FR	Conseiller	Brayad - 04120 Castellane
SETCHINE Luc	11.11.56 - Nice	Architecte FR	Conseiller	37 avenue Primavera - 06000 Nice
TOURNAY Jean - Claude	14.07.56 - Cannet	Architecte FR	Charge de communication	Mila 6 - les Brouets - 171 Rue Max Jacob 06600 Antibes
ZUCCO Michel	16.04.44 - St Raphaël	Architecte FR	Trésorier	555 avenue du docteur de Méjais - 83100 St Raphaël

Fait à le Cannet le 15/09/08
SIGNATURES ORIGINALES 2 membres

(1) En résumé.
(2) Lorsque le siège est situé à l'intérieur d'un édifice public, il conviendra de joindre l'autorisation écrite du chef de l'établissement concerné.
Vous voudrez bien nous adresser : une enveloppe timbrée et libellée au nom du Président au siège social de l'Association.


